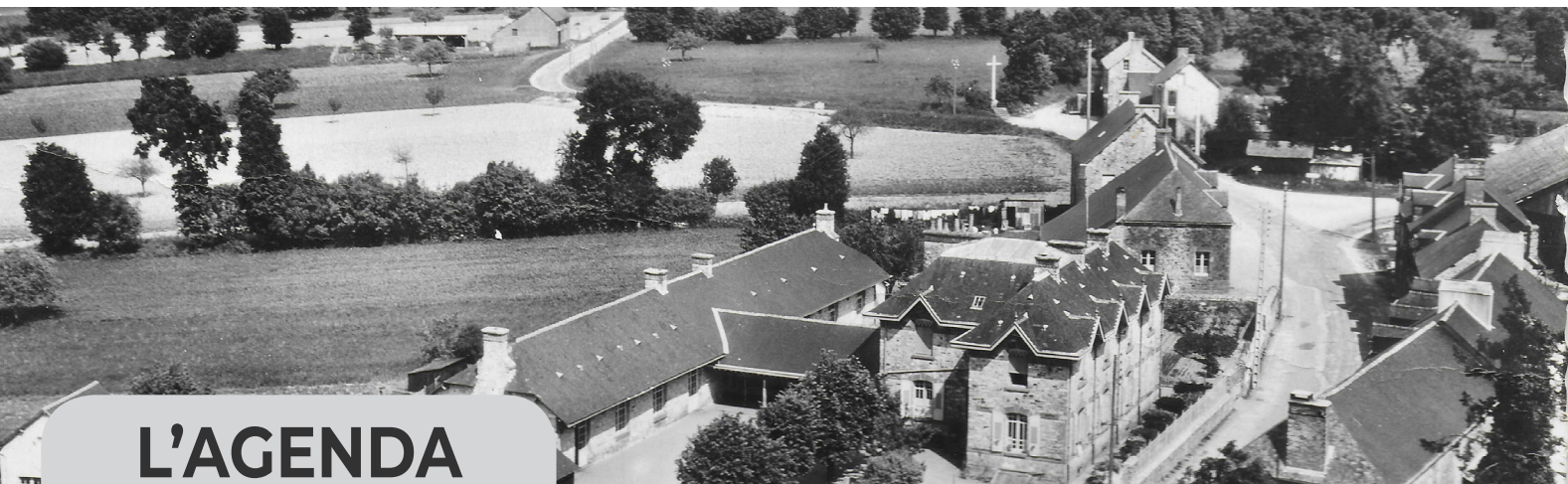


# LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



## L'AGENDA

**7 décembre :** Tournoi inter secteurs de tennis de table à la salle des sports à partir de 13h.

**7, 8, 14 et 15 décembre :** Exposition «Brises de vue» par Claudie Yvon et François Rescan à la salle Anne-Marie Rivière.

**8 décembre :**

- Randonnée par l'Amicale laïque, départ de St Médard à 13h30 pour Betton.

- Fête de Noël des Korrigans à la salle des sports à partir de 15h.

**9 décembre :** Conseil municipal à 20h en Salle Anne-Marie Rivière.

**12 décembre :** Repas du Club de l'Amitié à 12h salle Anne-Marie Rivière.

**20 décembre :** Marché de Noël par l'Amicale Laïque de 16h à 20h salle Jacques-Jérôme Fontaine.

**11 janvier :**

- Portes ouvertes pour visite de la mairie rénovée de 9h30 à 11h.

- Vœux de la municipalité à 11h salle Jacques-Jérôme Fontaine.

Conformément au code électoral, pendant les six mois à venir, en raison de la période pré-électorale des élections municipales de mars 2020, la collectivité ne peut plus assurer la promotion de sa gestion.

Les publications se contenteront donc de vous communiquer l'agenda et des informations événementielles, associatives ou culturelles relatives à notre commune. Des informations nationales ou communautaires pourront également être communiquées.

**Le bourg de Saint-Médard en 1968, c'était comment ?**

C'est à cette question que répond la photo en en-tête de cette feuille. Peu de constructions, des champs et une école... toujours semblable !

Merci à Yoann Lécuyer de nous avoir transmis cette belle photographie.

**Association 35 des Saint Médard de France.** Nouveau logo, nouveau panneau ! L'association locale a financé un panneau à l'entrée du bourg comme l'ont fait d'autres St Médard. St Médard sur Ille adhère à l'association nationale depuis le début de sa création en 1995. Actrice du rassemblement des St Médard en 2012, notre commune ancre par ce panneau la fierté d'appartenir à ces jolis villages de France.



## INFORMATIONS COMMUNALES

**Marché de Noël.** L'Amicale Laïque de St-Médard vous donne rendez-vous le vendredi 20 décembre de 16h à 20h pour son marché de Noël, à la salle Jacques-Jérôme Fontaine.

Vous pourrez trouver toutes vos idées cadeaux parmi les créations proposées par les artisans locaux : céramique, calligraphie, tissage, créations textiles, bijoux, crochet... Le camion «La Ty't Pat» vous réglera de ses crêpes et galettes. Il y aura également du vin chaud !

**Recyclage journaux.** Dans le cadre de la participation à l'opération de collecte des journaux et papiers, le SMICTOM a accordé une subvention de 40€ par tonne de papier et de 70€ par tonne de journaux. L'association des parents d'élèves de Saint Médard sur Ille remporte ainsi une subvention de 336€ !

**Déviations côte/halte.** La circulation sera interdite sur une portion de la D106 (du bas de la côte jusqu'à la halte) entre le 9 décembre et le 20 décembre, sauf pour les riverains. La déviation est reportée sur la D521.

**Démarchage.** Du démarchage abusif pour les travaux d'isolation à 1 euro a été constaté sur la commune. Nous vous invitons à rester très vigilants et à contacter la mairie ou le service Pass Reno (02.99.69.58.93) pour toute interrogation sur le sujet.

**Associations des parents d'élèves.** L'association Les Korrigans a pour objectif de participer au financement, à hauteur de son budget, des projets pédagogiques de l'école de St Médard.

Un don est versé à l'école à l'automne afin que le directeur puisse répartir la somme de manière équitable entre les classes et les projets. Ce montant est conditionné par la réussite des actions menées tout le long de l'année par l'association. Pour 2019 ce fut 8 000 € !

Nous organisons des manifestations à destination des enfants avec la fête de Noël, la kermesse, des familles avec le repas de fin d'année, et du grand public avec la vente des calendriers/objets/brioche/livres/plantes/gâteaux tout le long de l'année... Suite à l'Assemblée Générale, les nouveaux membres du bureau ont été élus. Pour fonctionner, nous avons besoin de bénévoles afin que les actions soient menées à bien.

Ce sont **nos enfants** qui bénéficient de toute cette solidarité et de cette énergie, et c'est cela que l'on doit garder en tête. L'APE forme une équipe ; sans vous le bureau n'est rien. C'est tous ensemble que nous pouvons organiser ces magnifiques manifestations, pour les sourires de nos enfants !

**On compte sur vous cette année !** Vous pouvez nous contacter par mail à [korrigans.stmedard35@gmail.com](mailto:korrigans.stmedard35@gmail.com)

## INFORMATIONS DIVERSES

**Arrêtés Préfectoraux.** A l'approche des fêtes de fin d'année, le Préfet a adopté deux arrêtés le 19 novembre 2019. A compter du 14 décembre, tout achat de bouteille de produits chimiques, inflammables ou explosifs sera soumis à la présentation d'une pièce d'identité. A compter de cette même date, la vente d'artifices sera interdite tout comme leur utilisation sur ou en direction de l'espace public.

**SMICTOM.** A compter du 1er janvier 2020, le SMICTOM des forêts fusionne avec le SMICTOM d'Ille-et-Rance. Rien ne devrait changer pour l'usager : consignes de tri, modes de calcul de la redevance, fonctionnement de la collecte restent identiques. Un nouvel accueil de proximité est mis en place le mardi à Saint Aubin d'Aubigné (8h45/12h30 - 13h30/17h30) et le mercredi à Melesse (8h30/12h30 - 13h30/16h) dans les mairies.

**Inscription sur les listes électorales.** L'inscription peut être effectuée jusqu'au 7 février 2020. Pour simplifier la démarche, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) et consulter votre situation électorale via : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**Pass' Réno.** La communauté de communes nous rappelle le fonctionnement de ce service local gratuit de rénovation de l'habitat. L'objectif : guider les citoyens vers les aides financières disponibles afin de rénover votre logement. Depuis 2015, 56 médardais en ont bénéficié. Contact : 02.99.69.58.93.

**Service d'impôt des entreprises.** L'accueil personnalisé sur rendez-vous a été progressivement déployé dans les services des impôts des entreprises. Ce service permet de limiter les files d'attente et d'apporter les réponses par téléphone. À compter du 1er janvier 2020, le service sera exclusivement sur rendez-vous, à prendre en ligne ou directement auprès du service local.

## BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 10h30 à 12h30 puis 16h00 à 18h00

Vendredi : 13h45 à 18h45

Samedi : 10h30 à 12h30

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : [bibli@saint-medard-sur-ille.fr](mailto:bibli@saint-medard-sur-ille.fr)

## MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : [mairie@smdsi.fr](mailto:mairie@smdsi.fr)

*Vous souhaitez publier votre article ou annoncer votre événement local sur la prochaine Feuille ?*

*Adressez-nous l'information en mairie avant le 23 décembre 2019 ou envoyez-nous un mail à [lafeuille@smdsi.fr](mailto:lafeuille@smdsi.fr) !*